



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 8975

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les cimetières chrétiens et juifs d'Afrique du Nord. Il est regrettable que les 3,5 millions d'Européens d'Afrique du Nord, et plus particulièrement ceux d'Algérie, ne puissent toujours pas, 40 ans après, se recueillir sur les tombes de ceux qui sont restés là-bas. Dans sa dimension internationale et universelle, il est du devoir de la France d'assurer le maintien et la préservation des 1 200 cimetières chrétiens d'Afrique du Nord et d'en faciliter la visite des proches. En conséquence, il souhaiterait savoir quelles mesures sont envisagées afin de remédier à ce problème.

Texte de la réponse

Il revient à l'État, par l'intermédiaire des postes diplomatiques et consulaires, de veiller au bon état général des cimetières français à l'étranger en coopération avec les autorités étrangères compétentes pour les parties communes qui, dans de nombreux cas, appartiennent au domaine public local (murs d'enceinte, allées, végétation) et le gardiennage. Toutefois, le temps ou la distance n'efface pas la responsabilité des familles, de leur représentants sur place ou des associations pour l'entretien des sépultures individuelles, très souvent propriétés privées à perpétuité ou concédées à temps par contrats de concession. Pour sa part, afin d'assurer le respect dû aux morts, le devoir de mémoire et la dignité des nécropoles françaises à l'étranger, l'État consent un important effort financier pour la préservation des lieux où sont inhumés des Français. Cette politique a un relief particulier en Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie), où on recense quelques 547 210 tombes rassemblées dans 826 cimetières civils. Selon une tendance amorcée ces dernières années, le soutien financier de la France ne faiblira pas : l'enveloppe de crédits de 138 007 euros consacrée aux cimetières au Maghreb en 2002, dont 77 170 euros pour l'Algérie, est en forte progression : 30,26 % en 2000 ; 33,82 % en 2001 ; 49,50 % en 2002.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8975

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4866

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 992